

1974, Rkt. BOBOM OASTOM, 1op.

Je crois nécessaire d'explicitier et de justifier ce titre qui, assez volontairement, reste relativement imprécis car il doit recouvrir des investigations de nature diverse, comme on va le voir tout-à-l'heure. En outre, certains des termes qui le composent, notamment le premier, sont susceptibles d'engendrer des controverses, des controverses dans lesquelles je ne m'acharnerai d'ailleurs pas car je reconnais volontiers que ce titre est imparfait.

I. Justification du titre de ce programme

Commençons par le terme central de ce titre : l'urbanisation de masse. Il signifie que nous ne nous intéressons pas au phénomène urbain dans son ensemble, mais seulement à ses manifestations massives, autrement dit aux grandes villes, ou plus exactement aux plus grandes villes, car l'idée qu'on doit se faire de la grande ville est évidemment fonction du continent ou du pays où l'on se trouve. En Afrique occidentale ou centrale, deux échelles bien distinctes s'imposent, celle des capitales de 200 ou 300.000 habitants dans les pays dépourvus de façade maritime ou dans les petits pays côtiers, celle des métropoles d'un million d'habitants dans les pays les mieux situés ou les plus peuplés. Dans ces deux contextes, l'une et l'autre échelle représente une innovation, un horizon inexploré ou à peine abordé, la première dans les cadres nationaux des pays concernés, la seconde au niveau du continent. Or c'est précisément cet horizon exploratoire qui fait l'objet de notre quête. Et cette quête pourrait provisoirement, au point où nous en sommes dans cet exposé, être résumée dans cette question : l'Afrique noire saura-t-elle mieux que les continents qui l'ont précédée, ou moins bien, assumer le gigantisme urbain dans lequel elle s'engage actuellement ?

Par le choix de l'expression "urbanisation de masse" nous voulons encore faire entendre deux choses. D'abord, en parlant d'urbanisation (terme qui évoque un acte) et non de croissance urbaine, nous abandonnons tout discours sur les origines ou la signification de cette croissance pour nous concentrer sur les responsabilités qu'elle entraîne au plan de la gestion et de la création urbaines. C'est en effet la fonction de l'aménagiste et du

B 2829 ex 1

gestionnaire que nous voudrions éclairer, d'une façon très terre à terre. Ensuite et pour finir, en précisant urbanisation de masse, nous suggérons qu'à l'intérieur-même de la grande ville, notre attention se porte avant tout sur les gros morceaux, les gros volumes, autrement dit sur l'urbanisation populaire.

Mais il est temps d'en venir au mot "écologie". Il éclaire ce que je viens de dire : je ne considère nullement la ville dans ses fonctions de commandement ou de service ou de polarisation de l'espace à l'échelon régional ou national, mais je l'analyse à l'intérieur d'elle-même comme cadre de vie, et pour être plus précis, comme cadre de vie matérielle. Je pourrais dire que j'étudie simplement les problèmes de l'habitat, mais il faudrait que je rajoute: l'habitat au sens large, car j'envisage aussi l'environnement de celui-ci, autrement dit l'ensemble de l'aménagement physique de la ville. En outre, pour éclairer ces problèmes, je me préoccupe de démographie, de mobilité humaine, et, sans me lancer dans une véritable sociologie urbaine, de modèles d'insertion socio-professionnelle des migrants dans le milieu urbain. D'une façon générale, si je parle d'habitat, c'est pour considérer tous les dynamismes qui l'élaborent: dynamismes démo-socio-économiques en préalable, puis dynamismes créateurs proprement dits, d'abord ceux qui naissent et se développent indépendamment de toute intervention officielle, puis cette intervention officielle elle-même, enfin, entre les deux, tous les amalgames, tous les dynamismes qui se réclament à la fois de l'initiative publique et de l'initiative individuelle.

Tout cela justifie-t-il l'emploi du mot "écologie" ? Disons simplement que pour nous résumer une seconde fois, la question posée est celle-ci : quelles sont les chances d'une intégration physique satisfaisante des masses populaires dans les plus grandes villes ? et que, pour résumer les opérations qui me permettront de répondre à cette question, je n'ai pas trouvé mieux que ce mot "écologie" qui est peut-être trop à la mode.

Disons un mot, enfin, du dernier élément de mon titre. Cette fois, pas d'ambiguïté : il s'agit simplement du champ que je donne à mon étude. Non que j'aie l'ambition d'aborder dans le détail toutes les grandes villes d'Afrique Occidentale et Centrale, mais je m'efforce et m'efforcerai encore de tirer profit au maximum des vertus de la comparaison, dans une aire qui offre des exemples suffisamment diversifiés tout en restant comparables.

## II. Cadre général des recherches effectuées

Avant d'évoquer les travaux qui ont pu être réalisés sous ce titre et les enseignements que l'on peut déjà en tirer, il n'est peut-être pas inutile de préciser dans quel cadre général se situent ces recherches. Ce qu'il y a surtout à retenir, en l'occurrence, c'est qu'il n'y a pas à proprement parler de cadre général dans la mesure où ce programme s'est toujours situé en marge des grands thèmes qui animèrent la section de géographie de l'ORSTOM comme de ceux qui furent adoptés, dans la même maison, par les autres sections de sciences humaines. D'où le caractère expérimental, exploratoire, voire quelque peu occasionnel de ces investigations pour lesquelles je n'eus aucune équipe avec qui me concerter et auxquelles je ne pus d'ailleurs consacrer la totalité de mon temps.

Ce n'est que depuis peu de temps que s'ouvrent des perspectives plus larges, grâce à trois courants convergents que je ne ferai qu'énumérer. D'une part, un dynamisme propre à la section de géographie de l'ORSTOM (je précise, pour fixer les idées, qu'elle comprend plus de 50 chercheurs) qui devrait aboutir, dans le courant de cette année, à la définition d'un thème collectif précisément consacré à l'espace urbain en tant que cadre de vie. En deuxième lieu, une concertation interdisciplinaire qui commence d'émerger au sein même de l'ORSTOM, autour de ces mêmes préoccupations, mais dont les contours, il faut l'avouer, sont encore imprécis. Enfin, venant de l'extérieur, c'est-à-dire d'organismes à vocation internationale ou encore de certains ministères des pays hôtes (par exemple du ministère du Plan en Côte-d'Ivoire), un intérêt de plus en plus évident pour des synthèses autour de ce thème.

Quoiqu'il en soit, pour ce qui est du présent, vous trouverez peut-être, à la lecture des publications parues, que la récolte est bien maigre en regard de l'ampleur du problème posé, et de la multitude des approches qui viennent à l'esprit. Le sujet est indéniablement plein d'avenir.

## III. Observation de la mobilité humaine

Il y a dans notre démarche trois niveaux d'investigation apparemment hiérarchisés, c'est-à-dire successifs. En réalité ils sont concomitants car aucun ne peut être correctement interprété sans le secours des deux autres.

Il y en a un qui est pourtant logiquement préalable : c'est l'observation de la mobilité des hommes, les deux autres étant d'une part l'étude de ce que j'appellerai les dynamismes écologiques et d'autre part une réflexion sur ce que pourrait être une saine gestion de l'espace urbain habité.

Commençons par le premier volet, c'est-à-dire l'observation de la mobilité humaine vers, dans et autour de la grande ville. Notre expérience directe dans ce domaine précis porte sur Brazzaville, Abidjan et San-Pedro. Remarquons au passage que San-Pedro, évidemment, n'est pas encore précisément une grande ville, mais que, conçue pour le devenir dans un avenir relativement proche, elle nous donne l'occasion assez exceptionnelle de suivre l'évolution d'une grande ville à l'état embryonnaire.

S'il faut, en peu de phrases, caractériser l'acquis de nos recherches, disons pour commencer qu'à Brazzaville, où j'eus l'occasion d'étudier de très près la population suburbaine, j'ai pu dénoncer une contre-vérité qui, à cette époque, avait valeur de dogme, à savoir que les établissements humains à la périphérie des villes du tiers-monde étaient le fait de ruraux en route pour la ville et campant à ses abords avant de pouvoir s'y insérer. Que le phénomène suburbain soit en réalité le résultat d'un mouvement centrifuge et qu'il soit, pour ceux qui y participent, un aboutissement et non un état passager, put être depuis vérifié un peu partout et notamment, pour ce qui nous concerne, à Abidjan. Ce qui est remarquable, c'est que le caractère, le style du développement de la ville n'y fait rien.

A San-Pedro, où nous tentons un suivi de l'évolution démographique, je m'efforce de mettre en lumière des indices de maturation d'une population urbaine en gestation. L'indication la plus inattendue, mais qui néanmoins s'explique très bien, est qu'un pôle neuf comme l'est San-Pedro est inapte à provoquer l'exode rural en dépit de son très fort pouvoir d'attraction. Les pionniers de San-Pedro sont des citadins de tous crins et le gonflement progressif d'une minorité de ruraux venus en ligne directe de leur campagne constitue l'un des meilleurs indicateurs d'une maturation du milieu d'accueil, et en particulier de l'enracinement des groupes domestiques. Ce qui confirme la non-improvisation de l'acte de migration et la situation de dépendance dans laquelle se place systématiquement le nouveau migrant par rapport à un aîné précurseur.

Mais c'est sur la population abidjanaise que j'ai porté le plus gros effort en tentant de combler une faiblesse bien connue de l'observation démographique classique, à savoir son incapacité à rendre compte des cheminements migratoires. Dans cette perspective, j'ai essayé de mettre au point, tout au moins d'expérimenter une méthode d'observation longitudinale (par opposition aux coupes transversales que sont les recensements) qui ne pouvait être, pour de multiples raisons, que rétrospective. En clair je me suis mis à recueillir des biographies individuelles avec le souci de donner à cette approche une valeur statistique, et cela aussi bien par la sûreté des témoignages collectés que par leur nombre. L'interview était conçu de telle manière qu'il pût être conduit en un temps raisonnable tout en esquivant la mauvaise foi, la fabulation, l'oubli, en dépit de rapports enquêteur-enquêté nécessairement peu intimes.

Je ne peux évidemment entrer dans les détails de cette opération, qu'il s'agisse des difficultés d'exploitation statistique dues au paramètre temporel ou qu'il s'agisse de celles qui résultent des biais introduits par la réalisation de l'enquête, qui ne peut naturellement se porter sur l'ensemble du champ migratoire.

Pour donner tout de même une idée du genre de résultat auquel on aboutit, évoquons la notion d'enracinement du migrant dans le milieu d'accueil. Il peut être utile de savoir ce qu'une ville comme Abidjan représente dans la stratégie personnelle des hommes qu'on y rencontre. Une première indication peut être trouvée dans la part de temps consacrée à Abidjan par rapport à la durée totale de vie migrante. On constate alors, par exemple, que cette part est à peu près équivalente (60 %) pour les étrangers que sont les Maliens, les Voltaïques et les Nigériens et pour les originaires du centre même de la Côte-d'Ivoire, à savoir les Baoulé; tandis qu'elle est incontestablement plus faible (de 20 à 50 %) pour les Sénégalais et les ressortissants des pays du Bénin qui trouvent chez eux des pôles comparables à Abidjan. Cela illustre assez bien le rôle particulier que joue le pôle d'Abidjan pour certains pays de l'intérieur.

Mais, bien entendu, d'autres indicateurs nuancent cette similitude de comportement, et notamment le temps consacré au village d'origine. Ici les différences sont importantes entre le Haoussa du Niger qui retourne systématiquement cultiver ses champs à chaque saison des pluies, le Mossi qui, sans pratiquer cette alternance saisonnière, éprouve de loin en loin la nécessité

d'un recyclage de quelques mois ou de quelques années dans son village, et le Baoulé dont la nationalité et le niveau scolaire autorisent à une insertion plus durable dans la capitale ivoirienne, et qui ne consacre que ses congés (mais tous ses congés ou presque) à sa communauté d'origine.

Si la nationalité et l'appartenance ethnique, qui rendent compte, entre autres choses, de l'origine géographique des migrants, offre pour l'analyse un principe de classement indispensable, d'autres critères s'imposent, notamment la classe d'âge, le niveau scolaire, voire la situation du père. C'est qu'on ne peut ignorer, lorsqu'on appréhende un mouvement migratoire, le cheminement socio-professionnel qui l'accompagne et lui donne sa signification. Et c'est aussi l'objet de cette enquête de mesurer cela.

Si nous revenons à l'idée d'enracinement dans le milieu d'accueil, les attitudes face au salariat, à la vie familiale et à la nécessité de se loger sont évidemment essentielles à l'interprétation des mouvements physiques et vice-versa. Les métiers temporaires exercés par les Haoussa, leur vie communautaire en groupes de célibataires, leur entassement dans les chambres qu'ils louent, tout cela est en parfaite logique avec leur attachement au terroir d'origine dont ils n'ont pas cru devoir s'extraire et qu'ils doivent donc rejoindre à chaque saison agricole pour y nourrir leur famille. On pourrait multiplier les exemples, mais il est temps d'en venir au deuxième volet de nos recherches.

#### IV. Dynamismes écologiques ou dynamismes écogéniques ?

Etudier la mobilité des habitants d'une ville, c'est déjà aborder par un bout les dynamismes écologiques de ladite ville. Mais ce que nous entendons plus précisément par ce vocable, c'est l'ensemble des actes et attitudes qui concourent à élaborer le cadre matériel de la vie urbaine. Peut-être, pour être tout-à-fait logique sur un plan linguistique devrait-on se risquer à créer un mot nouveau et à parler de dynamismes écogéniques, c'est-à-dire créateurs de l'habitat.

Dans ce domaine mon premier souci, lorsque j'aborde une ville nouvelle est évidemment, en bon géographe, d'en déchiffrer la morphologie, mais je suis

toujours très vite conduit à me concentrer non sur l'analyse du bâti, mais sur ce qui sous-tend celui-ci, à savoir les structures foncières. C'est en retrouvant leur origine et les conditions dans lesquelles elles ont évolué que je recueille les éléments essentiels de mon interprétation. D'une part, en effet, les structures foncières reflètent la succession des politiques urbaines, les initiatives spontanées, éventuellement illégales, et les conflits qui ont pu opposer puissance publique, communautés coutumières et populations allogènes; d'autre part elles sont dans une très large mesure responsables de la nature du bâti, de la façon dont celui-ci est occupé par ses habitants, et en particulier de la densité de l'occupation et de l'importance respective de l'habitat monofamilial et de l'habitat locatif; elles sont même responsables en grande partie de la qualité ou de l'absence des équipements publics dans la mesure où elles impliquent un mode de gestion donné.

Le cas de Douala, que nous avons pu étudier à deux reprises, est particulièrement saisissant. Douala n'est qu'un immense contentieux foncier. L'opposition farouche des communautés coutumières autochtones à toute idée d'expropriation par la puissance publique a conduit à toute sorte de compromis fonciers faisant de l'ethnie douala l'un des sièges essentiels de l'initiative en matière d'urbanisation, qu'il s'agisse de structuration de l'espace ou d'investissement immobilier. Ce qui donne au centre de la ville quelques-uns de ses caractères les plus intéressants. Mais, en revanche, la vigueur de la revendication coutumière opposa un obstacle catastrophique à toute tentative gouvernementale d'organiser la croissance des quartiers peuplés allogènes, ce qui fait de Douala l'une des villes les plus anarchiques et les plus abandonnées de l'Afrique francophone.

C'est précisément parce que Douala appartient au cercle francophone que la lutte opposant l'administration aux communautés coutumières y a pris ce caractère quelque peu pathétique. En Afrique anglophone, où l'administration n'a pas les mêmes traditions planificatrices, la croissance urbaine est plus volontiers abandonnée aux dynamismes locaux, en particulier à la spéculation des chefs coutumiers. Le contrôle a posteriori de leurs initiatives ne semble pas poser de graves cas de conscience comme nous avons pu le constater à Accra, que nous étudions actuellement.

A Dakar et à Abidjan, au contraire, on voit jouer pleinement une conception plus dirigiste de l'administration. Ici toute initiative d'urbanisation

est pensée procéder de l'Etat et l'Etat, sous diverses formes, s'en donne généralement les moyens. Toutefois, la poussée urbaine est tellement forte, notamment à Abidjan, que les pouvoirs publics sont tentés par un certain malthusianisme urbain et que, de toute façon, les moyens dont ils disposent ne suffisent pas à satisfaire toute la demande. D'où un certain rôle dévolu malgré tout aux mouvements spontanés qui, devant agir dans l'illégalité la plus totale, engendrent un habitat des plus rudimentaires, ce qui n'est pas obligatoirement le propre des habitats spontanés. D'où aussi une surexploitation de l'espace bâti, un peu précipitée et au détriment de l'hygiène publique; enfin, un niveau très élevé des loyers et donc, en dépit d'un pouvoir d'achat relativement important, des conditions d'habitat pas toujours très bonnes. Paradoxalement, dans des pays plus pauvres où l'Etat ne peut guère intervenir, l'habitat populaire, plus extensif, moins contraint, généralement monofamilial, offre des conditions de vie matérielle plus satisfaisantes. C'est ce que nous avons pu constater à Brazzaville.

Cependant, Abidjan est actuellement le théâtre de vastes expériences en matière de création d'espace urbain qui laissent bien augurer de l'avenir. Car ces expériences, suffisamment diversifiées, et qui reposent sur la notion de marché en même temps que sur celle de service public, sont naturellement enclines à se mettre à l'écoute des dynamismes profonds, actuels ou potentiels, que recèle la population. Par exemple en matière de financement, qu'il s'agisse du volume ou du rythme de l'investissement; ou encore en matière de finalité, que le but recherché soit de se loger ou de se créer des revenus locatifs; enfin même en matière de dynamique de groupe, dans la mesure où sont reçues et encouragées les demandes émanant de groupements coopératifs ou professionnels. Tout cela nous conduit directement au troisième volet de notre propos qui est de nous interroger, avec un souci de recherche prospective, sur les meilleures façons de gérer l'espace urbain habité.

#### V. Quelle gestion de l'espace urbain habité ?

On peut, en schématisant, distinguer trois ordres de choses à gérer : le sol (ou l'espace), la construction, et enfin ce que l'on peut appeler l'environnement physique immédiat de l'habitat pour s'en tenir là, car on pourrait, sans déborder de cette écologie urbaine, considérer l'environnement



commercial et social, les liaisons domicile-travail, enfin beaucoup d'autres choses; mais, répétons-le, je veux m'en tenir, quant à moi, strictement au cadre physique.

Ici il s'agit de se placer délibérément dans l'optique de l'administration et de s'interroger sur la valeur respective de toutes les options qui se présentent à l'esprit, qu'elles aient déjà été exploitées ou qu'elles s'offrent comme des possibles. C'est à ce niveau que la confrontation du plus grand nombre de cas comparables et quand-même différents se justifie le plus.

Pour ce qui est de la gestion de l'espace, évoquons rapidement une alternative fondamentale et qui est particulièrement d'actualité à Abidjan. Si l'objectif est de permettre à tout le monde de se loger dans les meilleures conditions, le meilleur moyen d'y arriver est-il de céder des lots d'habitation à des prix sociaux ? Le danger d'un tel principe est que, l'Etat ne rentrant pas dans ses fonds, trop peu de lots soient mis sur le marché et que ces prix sociaux profitent finalement à quelques privilégiés, attributaires directes ou acquéreurs de seconde main motivés par la pénurie d'espace loti. Un second danger est que ces espaces restent indéfiniment sous-équipés. Aussi, paradoxalement, pratiquer la vérité des prix, c'est-à-dire vendre les terrains au prix coûtant de leur équipement, peut-il être une solution plus juste dans une ville comme Abidjan où, de toute manière, la plupart des gens sont locataires, et où une couche suffisamment importante de propriétaires réels ou potentiels sont à même de financer l'équipement complet des quartiers. C'est sur ces bases nouvelles que se font actuellement, à Abidjan, les plus gros efforts, dans le cadre d'une société d'Etat consacrée à l'équipement des terrains urbains.

Si l'on aborde maintenant le problème de la construction elle-même, sans doute le choix le plus important est-il, à Abidjan, entre une prise en charge totale par un organisme spécialisé, une société immobilière consacrée à l'habitat économique, d'une part, et la construction réalisée par les particuliers d'autre part. Celle-ci s'est longtemps attiré un jugement défavorable, mais les grands ensembles, à mesure qu'ils deviennent immenses et quoiqu'ils soient généralement bien réalisés, montrent de mieux en mieux leurs inconvénients intrinsèques, tandis qu'un vaste champ de recherche et d'expérience s'ouvre entre ces deux pôles. En effet, beaucoup de choses restent à faire dans la voie d'une assistance technique et financière des particuliers dans leur effort de construction, assistance qui peut aller de pair avec un

certain degré de contrainte dans les choix architecturaux et d'incitation à se conformer à une planification globale.

L'environnement, enfin, c'est évidemment d'abord le problème de l'assainissement au niveau du quartier, donc son équipement en réseaux divers et l'entretien de ces réseaux. A Abidjan, ville superplanifiée ou qui tend à l'être, ces problèmes sont et resteront sans doute du ressort soit de sociétés de gestion, soit de la municipalité et de l'Etat. Mais dans d'autres grandes villes de continent, où le spontanéisme est une donnée plus essentielle, ces questions peuvent être plus ou moins efficacement prises en charge par des mouvements de solidarité internes, comme on peut le voir dans de nombreux quartiers de Douala, au Cameroun, ou encore dans un quartier particulièrement dense et vivant de Tema, qui est l'un des deux grands ports du Ghana. Dans ce dernier cas, l'administration a joué le jeu et apporte sa contribution en liaison avec le comité de solidarité du quartier. L'assainissement ou les édilités en général ne sont d'ailleurs pas seuls concernés par cette collaboration qui vaut aussi, bien entendu, pour tous équipements sociaux.

\*

Je suppose qu'il a été manifeste, tout au long de cet exposé, que toutes les questions évoquées étaient au fond indissociables, et que les traiter successivement était quelque peu artificiel. Peut-être aurait-il mieux valu leur conserver leur unité en débattant d'entrée des grandes options qui s'offrent à la ville africaine et qui mettent en cause la philosophie même de la ville.

Par exemple, nous aurions pu ouvrir les débats sur une antinomie fondamentale, celle qui opposerait, d'une part, un urbanisme octroyé, c'est-à-dire entièrement assumé par la puissance publique, et allant normalement de pair avec une conception très ramassée de la ville autour d'équipements devant être rentabilisés, et conduisant donc à un habitat dense de type locatif; d'autre part un urbanisme spontané dont la pente naturelle serait de retrouver le confort de l'espace, interdisant ainsi l'apport d'une infrastructure d'ailleurs moins nécessaire, mais permettant un habitat essentiellement mono-familial et personnalisé. L'objectif aurait été ensuite d'examiner dans quelle mesure est possible, selon les situations propres à chaque ville, un dosage des avantages de chacune de ces conceptions extrêmes, sachant que le fil conducteur de cette recherche ne peut être qu'une interrogation constante sur la nécessaire relation entre la notion de besoin et celle de possible.